

**ANNEXE FINANCIERE  
A L'ACTE D'ENGAGEMENT**

**prix exprimés en euros, hors TVA, TVA et TTC**

**DETERMINATION DU PRIX,  
DES DELAIS DE FABRICATION ET DE LIVRAISON  
POUR LES BULLETINS DE VOTE  
A L'OCCASION DE L'ELECTION PRESIDENTIELLE DE 2017**

**Prix unitaire pour le premier million de bulletins imprimés, puis prix au mille supplémentaire**

Ce prix unitaire comprend notamment :

- la fourniture de papier,
- le façonnage,
- l'impression des bulletins de vote,
- le conditionnement des bulletins de vote,
- les frais de livraison des bulletins, incluant le cas échéant les frais de douane et de manutention.

	<b>Montant H.T.</b>	<b>Montant T.V.A.</b>	<b>Montant T.T.C.</b>
<i>Prix pour le premier million de bulletins</i>			
<i>Prix au mille supplémentaire</i>			

**Délais de fabrication et de livraison**

Les délais de fabrication et de livraison sont **exprimés en jours calendaires. Ils sont calculés à compter du bon à tirer et expirent à la fin du dernier jour de la dernière livraison.**

<b>Délai (fabrication + livraison)</b>
Au plus tard pour le 10 avril 2017 à 12 h pour le premier bon de commande et au plus tard le 2 mai 2017 à 12 h pour le second bon de commande. Attention, la première livraison ne pourra intervenir qu'à partir du 3 avril 2017.
..... jours calendaires à compter du bon à tirer pour le premier tour
..... jours calendaires à compter du bon à tirer pour le second tour

*Document rendu contractuel le*

*Signature du titulaire du marché*

*Signature du préfet ou de son représentant*